



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Roumanie

Question écrite n° 6934

Texte de la question

M. Guy Drut demande à M. le ministre des affaires étrangères quelles mesures il compte prendre pour développer nos relations avec la Roumanie qui compte plus de 300 000 francophones. En effet, au moment où ce pays se tourne de plus en plus vers le modèle américain, il est important de relancer vigoureusement notre coopération avec ce pays francophone et francophile.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite connaître les mesures prises pour développer nos relations avec la Roumanie, pays francophone et francophile, et éviter qu'il ne se tourne encore davantage vers le modèle américain. La Roumanie est l'un des pays qui bénéficient du soutien le plus important, de la part de la France, pour mettre en oeuvre des échanges culturels, appuyer la diffusion du français ainsi que la coopération universitaire, scientifique et technique. La France y participe également à de nombreux projets européens. Notre présence culturelle s'affirme dans ce pays au travers d'un réseau très dense d'établissements culturels : l'Institut français de Bucarest, totalement modernisé et offrant à son nombreux public un centre de ressources sur la France contemporaine (ainsi qu'un cybercafé) et trois centres culturels, à Cluj-Napoca, à Iasi et à Timisoara. Ce réseau est complété par des alliances françaises dans les principales autres capitales régionales de Roumanie. Pour diffuser la pensée française, nous contribuons à l'approvisionnement des bibliothèques roumaines, et nous finançons des échanges d'écrivains ou d'éditeurs. Un programme d'aide à la publication permet, chaque année, la publication en langue roumaine de plusieurs dizaines d'ouvrages français, en littérature et sciences humaines, à des prix locaux. Une librairie française permet également la diffusion commerciale du livre français à des prix étudiés. Le maintien d'échanges artistiques de qualité avec ce pays est un autre moyen de maintenir l'intérêt pour notre langue, tout comme l'aide à la diffusion de films, d'émissions de télévision et de radio. Nous avons donc favorisé les accords avec les opérateurs audiovisuels. TV5 est diffusé sur le réseau hertzien à Bucarest, mais aussi sur la câble avec près de deux millions d'abonnés ; RFI est diffusé en FM. De plus, nous avons contribué à la formation des journalistes roumains et soutenu le lancement d'un quotidien en langue française Bucarest Matin. C'est, bien entendu, dans le domaine linguistique et de la coopération éducative que nos efforts pour le maintien d'une Roumanie francophone sont les plus importants. La langue française a été introduite dès la deuxième année de l'enseignement primaire. Des sections bilingues existent en grand nombre dans l'enseignement secondaire, où le français reste la langue la plus étudiée, avec plus de deux millions d'élèves, soit 51,12 % de l'effectif contre 34 % pour l'anglais. Nous encourageons davantage encore depuis peu les sections bilingues dans les classes autres que littéraires, pour que le français s'affirme comme une langue scientifique et une langue menant à des emplois. Le développement actuel de l'enseignement du français en Roumanie exige la publication progressive d'une nouvelle série de manuels. Cette rénovation a été amorcée, elle se double d'un soutien à l'édition locale (expertise et formation). Dans l'enseignement supérieur, à côté du soutien traditionnel aux départements de français et à la formation des professeurs, nous avons créé de nombreux modules ou filières francophones couvrant différents domaines de formation (ingénieurs, juristes, économistes, etc.), en liaison avec des universités françaises, notamment dans le cadre de projets

communautaires, comme Tempus et ceux de l'Aupelf-Uref. Outre leur haut niveau technique reconnu de tous, les filières francophones contribuent à renforcer sensiblement la francophonie en Roumanie. Par ailleurs, les échanges scientifiques et universitaires se caractérisent par un programme significatif de bourses et d'aides aux chercheurs (1 574 boursiers roumains accueillis en France depuis 1990). Enfin, la restructuration de l'enseignement supérieur financé sur projet Phare sera conduit par l'université Paris-VI, qui a remporté l'appel d'offre. Pour maintenir son influence et permettre à la Roumanie de préparer son adhésion à l'Union européenne, la France intervient également dans le domaine de la coopération technique et scientifiques autour des axes suivants : aide au fonctionnement démocratique des institutions et de l'administration (formation de cadres territoriaux, de cadres administratifs, de magistrats, d'avocats, jumelages de cours d'appel, stages de médecins roumains en France, formation d'infirmiers) ; aide aux réformes économiques et à la modernisation de l'outil de production : par l'Adetef (qui a contribué à la réforme du ministère de l'économie et des finances roumain), et la Banque de France (assistance en formation). Toutes ces actions, bien évaluées, seront poursuivies en s'efforçant d'assurer toujours la cohérence entre nos différents projets et leur insertion ou leur complémentarité avec les programmes multilatéraux.

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6934

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4281

Réponse publiée le : 9 février 1998, page 661